

Le mur en ses états

Jean Stillemans

Mai 2008

Comité de rédaction :

**Marc Belderbos
Cécile Chanvillard
Pierre Cloquette
Renaud Pleitinx
Jean Stillemans**

Diffusion :

laa

**laboratoire analyse architecture
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Place du Levant 1 boîte L5.05.02
1348 Louvain-la-Neuve
Belgique**

<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/lab/laa>

**© Les Pages du laa
ISSN : 2593-2411**

« Les yeux humains ne peuvent apercevoir les choses que par les formes de leur connaissance. »

Montaigne
Essais, 1. II, ch. XII, p. 166.

« Élémentaire cher lecteur... »

Le mot *élément* est bâti avec la suite des consonnes *l, m, n*, puisées au cœur de l'ordre alphabétique. L'appellation du plus simple convoque, pour se dire, les particules indivisibles en quoi s'égrène la langue : les lettres. Il n'est rien plus petit que ces grains qui fournissent l'élémentaire pour dire et écrire les mots, avec leurs chaînes – les lacs et les entrelacs – et, parmi les mots, celui qui vise la simplicité du plus simple, soit : l'élément.

*

Le mur est élément. Le mur est l'élémentaire de l'architecture. Les propos qui suivent tiennent à déplier cette proposition. Si un dispositif composé de murs est condition élémentaire pour qu'un lieu advienne (un « ici » ou un « là » qui tranche parmi la multiplicité de tous les « ici » et de tous les « là »), celui qui habite selon le lieu se satisfera de ses effets. Mais celui qui, pareil au poète ou au grammairien, ne peut laisser les lieux du monde et leur réel s'écouler naturellement, pour s'inquiéter de ce qui les cause, cherchera l'élémentaire de l'élément : le lieu de la fabrique, là où – avec des miettes de néant – s'ouvrent les circonstances où être. Le lecteur aura reconnu en cette occurrence la personne *élémentaire* de l'architecte.

L'architecte, comme le dit un mot ancien, malmené et qui mérite d'être rendu à son acuité, compose. Il compose, soit : il fait tenir ensemble, il instaure consistance, il dispose et ordonne les éléments adéquats. La composition articule les éléments qui adviennent au droit même de son opération. Les éléments ne sont pas là, disponibles mais abandonnés, en l'attente d'une quelconque opération démiurgique. Ni la composition ne se saisirait de pièces rangées ou éparses, matériaux prédisposés ou indisposés à son œuvre. Le fait de la composition est simultané au surgissement des éléments. Ils sont, strictement et sans cesse, contemporains les uns des autres. Et c'est ainsi que la pensée peut les saisir, en un nouage indémêlable et unique, pareil à l'idée de l'ÉLÉMeNt qui roule sur la consécution de ses propres lettres.

*

Dès lors, les propos qui suivent esquissent un ensemble de remarques quant à l'existence du mur, ses propriétés et quelques règles tenantes à sa composition. Ils sont redevables de l'expérience du projet d'architecture et de la fréquentation patiente de quelques lectures dont certaines vont être évoquées.

Ces propos ne visent pas l'exhaustivité de règles dont pourrait se saisir la composition de l'architecture en toute généralité. Un tel objectif qui partagerait les ambitions d'un traité de rhétorique s'épuiserait en prétention à établir un corps de convenances sociales. Si celles-ci peuvent offrir quelque intérêt pratique aux fins d'établir un champ partagé où les communautés peuvent s'entendre, elles ont tendance à détourner de la vivacité du questionnement dont la plus haute vigueur nous semble réclamée par l'architecture en son état contemporain. Cet état est tel que l'édiction de règles, aussi assurées soient-elles, s'amortirait dans le champ de tous les possibles (« tout est

possible ») que notre époque s’imagine ouvrir. Il nous semble plus urgent d’œuvrer à tenir ouverte la forge où la *question* creuse pour se construire et de nous tenir ainsi au seuil d’une axiomatique dont la fécondité congédierait le miroitement des éventualités et des futilités du moment. Un ouvrage comme celui que Alberti imagina répondre de la nécessaire et éternelle dignité de l’homme (le « De re aedificatoria »), pourrait, en l’état contemporain de nos connaissances, faire l’objet d’une réitération. Il relèverait cependant, au plan des urgences « politiques », d’une posture subordonnée à l’énonciation d’une éthique au champ de l’architecture qui nous paraît faire défaut. Ce sont les axiomes qui tranchent et décident (voire ouvrent un destin) : nous nous en tenons là, à tenter de les poser ! La déclinaison des théorèmes et des règles en est la poursuite logique que nous réservons à des entreprises ultérieures.

*

Soit, par hypothèse, un mur. Un mur solitaire, pour la commodité et la simplicité d’une pensée *élémentaire*. Bien qu’il soit peu légitime de supposer un mur dans un isolement où il n’existe qu’à l’occasion. Mais notre visée est de considérer les rapports de composition à l’intérieur du mur *lui-même*, soit progresser vers l’*élémentaire* de l’*élémentaire* du mur : le mur *lui-même*, suppose une composition de traits distinguables, comme la lettre (ou le phonème) suppose la geste composée de sa graphie (ou de sa phonation).

La coprésence d’éléments architectoniques supplémentaires tels que d’autres murs, un sol, une couverture, etc., nous conduirait à envisager un nombre élevé de rapports qui troubleraient l’accès à une saisie simple.

Nous considérons, par ordinaire, que le mur est dressé d’aplomb selon les deux plans verticaux de référence qui le constituent (*face* ou *façade* ou *élévation* ET *ébrasement* ou *tranche* ou *chant*) et que sa crête est horizontale (si le mur est construit par un empilement de lits de matière, ces derniers sont dès lors posés horizontalement).

Nous considérons en outre que les lignes de contact du mur avec le sol sont horizontales, bien qu’elles appartiennent à un état de surface réputé variable par... « nature » ! Le sol naturel a fait l’objet, au préalable ou simultanément, d’un traitement architectural (comme une mise à niveau, un arasement, un pavement, etc.), soit une hypothèse secondaire qui ajoute un paradoxe à la première qui veut que le mur soit solitaire, c’est-à-dire qu’il soit le seul élément architectonique présent.

Nous considérons, dans un premier temps, que le mur est entier et plein, qu’il n’est l’objet d’aucun ajouement.

Pour prendre connaissance du mur ou pour le composer (deux opérations qui, jusqu’à un certain point, se confondent), nous nous rapportons à ses limites : ses *limites linéaires* ou ses *limites surfaciques*.

Ces limites sont attribuées au mur en raison de l’entendement géométrique qui accompagne le séjour au sein du monde qui nous échoit. Le statut de ces limites est ambivalent sinon contradictoire, par le fait même de leur appartenance à la géométrie.



figure 1

Celle-ci considère un champ dont la pureté formelle, pour se fonder, expulse au préalable la matière¹. Idéale et/ou mentale, le commerce que la géométrie peut entretenir avec la réalité du monde (matières et corps) est dès lors problématique : l'immersion de la géométrie dans le monde ne peut qu'abîmer la pureté coutumière de son exercice. L'architecture, dans la tradition occidentale, est ce dispositif paradoxal qui établit dans la réalité matérielle la géométrie dont la condition est de s'en retirer.

*

Nous comprenons par matière ce qui possède les qualités d'*impénétrabilité* et d'*opacité*, la deuxième qualité étant contenue par la première². L'impénétrabilité concerne le corps en son entier, l'opacité concerne la faculté de voir. Si le corps en son entier ne peut pénétrer la matière, toutes facultés confondues (toucher, saisir, palper, humer, écouter, bouger, etc.), il en est par conséquent de même pour la vision : l'impénétrabilité contient l'opacité. Néanmoins l'exergue en laquelle la tradition occidentale tient l'ordre du visible réclame que la qualité d'opacité soit « tenue à l'œil ». La connaissance idéale (la métaphysique et la science) ne supporte d'autre contact avec la matière que par la médiation de la faculté du *voir* doublée de son *savoir*. L'opacité appelle tous les efforts du savoir *voir* pour être vaincue. Au point que pour l'idéologie occidentale (celle des *occidentés* comme disait Lacan), la promesse de la transparence semble lever toutes les inerties : les progrès de la pointe de l'œil annoncent un monde dont la liberté serait grandie !

1. Cf. J. Stillemans, « L'architecture dénoue le réel : l'office de la géométrie, » in *La géométrie, mesure du monde*, Ed. La Découverte, Paris, 2005.

2. La matière que nous visons ici n'est pas celle d'Aristote, qui remplit la cruche quand même le vin ou l'eau en soient déversés parce que l'air vient alors la gonfler, ni celle de Descartes (la *res extensa*) qui consiste en une étendue isotrope sujette à variations locales. L'une comme l'autre sont ignorantes du vide. La matière dont nous parlons est lacunaire et trouée : portée dans le vide où les coupures du langage instituent les sujets.

*

La pierre, le roc peuvent être vus, pour autant que nous puissions conquérir quelque extériorité à leurs égards. En aucune façon leur intimité / intériorité ne peut être connue, vision comprise. Martin Heidegger positionne cette distinction capitale dans « L'origine de l'œuvre d'art » dont les développements nous permettent d'avancer que l'ensemble des occurrences matérielles singulières se rassemblent sous l'instance générique du corps de la terre : par-delà l'évocation de la matière, c'est bien de la terre et de son corps dont il s'agit.

«La pierre pèse, et manifeste ainsi sa lourdeur. Mais pendant que cette pesanteur vient à nous, elle refuse en même temps toute intrusion en elle. Si nous essayons néanmoins d'y pénétrer, en cassant le roc, ses morceaux brisés ne montrent jamais quelque chose d'interne qui se serait ouvert à nos yeux. La pierre s'est aussitôt retirée en ses morceaux, dans la même pesanteur sourde et massive. Si nous tentons de saisir cette pesanteur par un autre moyen, en plaçant la pierre sur une balance, nous ne faisons entrer la pesanteur que dans le calcul d'un poids. Cette détermination de la pierre peut être très exacte, mais elle reste un chiffre, et la pesanteur nous a échappé. [...] La terre fait ainsi se briser contre elle-même toute tentative de pénétration. Elle fait tourner en destruction toute indiscretion calculatrice. Celle-ci peut bien revêtir l'apparence de la domination et du progrès scientifique en prenant l'apparence de l'objectivation technico-scientifique de la nature : elle n'en reste pas moins une impuissance du vouloir»³

L'occasion n'est pas triviale de nous rappeler les commentaires de Jacques Derrida dans l'introduction à la traduction française de « L'origine de la géométrie » de Edmund Husserl : « ... si une science objective des choses terrestres est possible, une science objective de la Terre elle-même, sol et fondement de ces objets, est aussi radicalement impossible que celle de la subjectivité transcendantale. La Terre transcendantale n'est pas un objet et ne peut jamais le devenir ; et la possibilité d'une géométrie est rigoureusement complémentaire de l'impossibilité de ce qu'on pourrait appeler une « *géo-logie* », science objective de la Terre elle-même »⁴. La connaissance de la matière, soit donc génériquement la connaissance du corps de la terre, est marquée du sceau de l'impossibilité qui se manifeste sous la figure d'une énigme sans fond. La connaissance matérielle est proprement impossible : à l'endroit de son défaut prend place (par usurpation ?) la connaissance visuelle dont l'acmé s'accomplit sous l'espèce géométrique⁵.

3. M. HEIDEGGER, L'origine de l'œuvre d'art, in « Chemins qui ne mènent nulle part », Gallimard, Paris, 1962.

4. E. HUSSERL, « L'origine de la géométrie », traduction et introduction par Jacques Derrida, PUF, Paris, 1974.

5. Sur ces questions, voir également : E. HUSSERL, « La Terre ne se meut pas », Ed. de Minuit, Paris, 1989 et M. SERRES, « Les origines de la géométrie », Flammarion, Paris, 1993.

*

Soient donc le mur et les limites où il paraît se tenir. Quelques constats peuvent être aisément dressés :

a. Les limites linéaires du mur n'existent pas matériellement. Elles n'ont pas de substance sensible indépendante qui puisse être saisie par le corps. Elles s'offrent au regard bien sûr ; elles se laissent frôler tactilement, quoiqu'aussitôt le corps glisse sur les surfaces adjacentes. Par contre elles permettent, « en paradoxe » et « en géométrie », de lever des mesures, soit : longueur, hauteur, épaisseur (voir les nombreux propos de l'architecte H. Van der Laan⁶ sur ce point), à savoir établir une connaissance géométrique du mur. Puisque les lignes (les arêtes) qui limitent le volume matériel du mur n'existent pas matériellement, nous ne pouvons qu'en prendre la mesure ou, selon le cas, leur donner mesure : il n'y a pas de disposition matérielle à constater ou à instaurer de manière immédiate.

b. Les limites surfaciques du mur n'existent pas matériellement. Elles n'ont pas de substance sensible indépendante qui puisse être saisie par le corps. Elles s'offrent au regard bien sûr ; elles se laissent frôler tactilement. Par contre, elles ne se laissent pas mesurer directement : l'établissement de leurs mesures suppose l'effectuation préalable du produit des mesures linéaires qui leur donnent contours.

Si nous considérons simultanément *deux* mesures linéaires (perpendiculaires ou parallèles l'une à l'autre), nous considérons des surfaces et ces surfaces sont *les faces que la matière du mur présente au vide*. Elles appartiennent à trois situations : l'élévation, la crête et l'ébrasement. Une quatrième situation, celle de la « sous-face » du mur, qui se laisse penser par analogie entre le mur et un solide parallélépipédique, est inaccessible ; plus : elle n'a pas de lieu, elle se dissout dans l'impénétrabilité / opacité où se noue la continuité « corps du mur / corps de la terre ».

Si nous considérons simultanément *trois* mesures linéaires (perpendiculaires et / ou parallèles l'une à l'autre), nous considérons le *volume* de la matière, qui existe et résiste bel et bien en tant qu'il est impénétrable et opaque, mais qui n'est pas connaissable directement en mesure (sinon par le cumul de saisies linéaires comme l'écrit H. Van der Laan⁷) ; qui n'est pas d'avantage connaissable « sensiblement », par pénétration, avec le corps. La matière en son « intériorité » échappe à notre connaissance visuelle. Elle se révèle comme le mystère de l'impénétrabilité, alors que les faces qui limitent la matière se présentent et s'exposent à notre vue ; alors que les lignes et les arrêtes qui limitent les faces se présentent et s'exposent autant à notre vue.

6. H. VAN DER LAAN, « L'espace architectonique. Quinze leçons sur la disposition de la demeure humaine », E. J. Brill, 1989.

7. « ..., la grandeur de ce volume nous est donc connue par sa triple relation avec l'unité, c'est-à-dire par sa hauteur, sa longueur et sa largeur. Toutes les trois sont des relations linéaires avec l'une des dimensions de l'unité de volume. Mais la grandeur du volume comme tel échappe à notre connaissance. » In H. VAN DER LAAN, « L'espace architectonique. Quinze leçons sur la disposition de la demeure humaine », E. J. Brill, 1989.

*

Chacune des mesures linéaires qui constitue le mur, et à la fois nous en livre une connaissance (hauteur, longueur, épaisseur), peut être sujette à variation. Isolément, par paire ou par trois. A chaque variation, les rapports qu'entretiennent ces mesures se déplacent. H. Van der Laan récapitule la typologie, connue de tous, qui distingue des familles de rapports nettement écartées les unes des autres : le bloc, la barre, la dalle.

Parmi les trois mesures d'un mur, celle de l'épaisseur est nécessairement éloignée – en quantité – des deux autres. Plus que ses deux autres mesures fondamentales, l'épaisseur du mur détermine et précise la matérialité du mur. Elle est, comme telle, à distinguer parmi les trois mesures équivalentes en droit qui définiraient un pur volume parallélépipédique. Le mur n'est pas un simple solide dont les rapports internes seraient quelconques et indifférents, égaux en leurs statuts. L'épaisseur du mur délivre *l'indice de sa profondeur matérielle* : l'épaisseur est l'exact corollaire de l'ampleur de l'impénétrabilité. Au plus l'épaisseur sera-t-elle importante, au plus notre corps sera-t-il rejeté en extériorité, au plus l'énigme de l'impénétrabilité gagnera-t-elle en souveraineté. D'où il s'en suit que le rapport surface de l'élévation / épaisseur est « fondateur » du mur, il récapitule son être le plus exactement qu'il soit possible – en raison puisque ce rapport délivre une mesure intelligible, et – en énigme puisque ce rapport délivre l'ampleur d'une impénétrabilité. En quoi la géométrie, quand elle fait retour dans la matière, ne peut s'achever sous son destin euclidien : l'excellence de sa transparence idéale se soumet à l'impossible « voir et savoir » que la tache aveugle de la matière adresse aux vellétés de nos purs esprits.

*

Les surfaces qui limitent le volume matériel n'existent pas matériellement et pourtant elles s'exposent à notre regard. Elles sont les seuls éléments qui peuvent nous donner une sorte d'accès à la matière, qui la donne à voir précisément là où elle s'arrête. Ces faces sont en réalité des interfaces où se touchent mutuellement :

- a. le vide où nos regards se déploient et où nos corps se tiennent et se déplacent,
- b. la matière impénétrable et opaque.

Il y a toujours un doute quant à savoir si ce que ces surfaces donnent à voir est fidèle à la matière *pure* du mur, celle que nous imaginons *pure* dans la proportion exacte où l'accès nous en est interdit. Il y a deux grandes attitudes qui peuvent être prises à l'égard de la présentation architectonique de ces surfaces, auxquelles les édificateurs recourent en des lieux et des époques variés. Soit :

- a. exposer la surface comme surface, en tant qu'elle s'épuise à réfléchir la lumière et le regard ; en laissant entière l'énigme de la matière sous-jacente qui demeure enfermée dans une façon d'oubli. Il s'agit, par exemple, de la couche d'enduit homogène qui s'étend isotropiquement, qui en un seul trait se dérobe à

entretenir / soutenir le mystère de l'impénétrabilité, en le couvrant d'un voile d'absence. C'est aussi le parement de marbre qui déploie ses veines avec des libertés de dessin qui s'offrent aux plaisirs de l'œil et ainsi distrait tout désir de passer de l'autre côté du miroir, d'outrepasser le voile.

b. construire la surface en tant qu'elle expose la constitution matérielle du mur. Le mur est alors composé d'éléments *discrets* qui, pris un à un, constituent des pièces analogues (briques, moellons, pierres de taille, etc.) au mur pris dans son ensemble. Comme le mur, ces pièces sont des solides polyédriques plus ou moins réguliers. Comme le mur, elles sont soumises au poids de la matière impénétrable et opaque qui les forme. A la différence du mur, elles ne présentent qu'une seule face au vide où nous les discernons. Cette face unique, parce qu'elle limite un corps solide (au sens géométrique) nous laisse supposer qu'elle est similaire aux autres faces qui le définissent, celles qui sont absorbées au sein de la matière du mur. Ces pièces sont assemblées entre elles selon les règles d'appareillage qui en assurent l'imbrication. Le plus souvent il s'agit d'appareillages isodomes, c'est-à-dire qui se déposent en lits horizontaux continus (voir cependant l'exception de l'architecture andine). Les éléments discrets et leurs règles d'appareillages, tels qu'ils nous sont donnés à voir en élévation nous paraissent affleurer depuis l'épaisseur la plus intime du mur. Son ordre interne, qui échappe à notre connaissance, semble relever, par assimilation, d'un agencement identique : l'énigme de la muralité paraît, dans ce cas, partiellement levée. L'élévation du mur expose crûment l'écrasement organisé qui règne en aveugle, supposons-nous, au sein de la matière murale.

Il y a des cas particuliers : le béton ou la pierre montée à sec, avec des joints imperceptibles à vue moyenne. La surface – lisse et homogène – n'est pas un parement, elle est indissociable de l'agrégation intime de la matière continue qui fabrique le mur. Elle s'affiche comme un plan de coupe, un dressement de la matière, un arrachement, une mise à nu qui est ainsi exposée, sans hésitation, au regard de l'espace vide.

*

Si la hauteur et la longueur d'un mur sont le plus souvent accessibles à notre connaissance, il n'en va pas de même pour son épaisseur. Si le mur est trop long, si le mur est trop haut, aucun *indice de la profondeur matérielle* du mur (sous l'espèce de l'épaisseur) ne nous est livré⁸. Tel est fréquemment le cas d'un mur qui participe à une édification importante: les angles rentrants ou saillants dissimulent l'épaisseur constitutive du mur. Mais nous avons écarté ces situations par hypothèse.

Un trou pratiqué dans le mur, qui est un *manque de matière au sein même de la matière*, nous délivre un accès, une connaissance de l'épaisseur du mur, soit un accès à sa profondeur matérielle. Le trou délivre un contact, voire un accès à un au-delà (à l'autre versant) du mur ; il est aussi ce qui nous permet d'en pénétrer l'énigme matérielle dont l'épaisseur est l'interprète-clé.

8. Bien que : dans le cas d'un mur appareillé, tel que nous venons de l'envisager, les dimensions de la face vue des éléments discrets nous laisse supposer leur profondeur. Mais cette présomption reste fragile, puisque nous demeurons dans l'ignorance de la complexité interne de l'appareillage, voire de l'hétérogénéité constitutive du mur. C'est le cas du remplissage de l'espace contenu entre deux murs périphériques par un matériau tout venant.

Le trou, sous certaines conditions, nous permet de nous trouver, de séjourner à l'intérieur du mur – en réalité ou par déplacement imaginaire (la niche qui accueille un vide « non traversant » au sein d'un mur le démontre sans ambiguïté : elle accueille le corps de pierre ou de chair). Au cœur du volume plein – *matière impénétrable et opaque* – apparaît un volume vide qui dévoile partiellement l'énigme du mur pour nous la rendre plus familière⁹. Le mur n'est plus un « simple » agencement (une composition) de surfaces et arêtes qui cernent une matière sourde et aveugle pour l'enfermer en une forme ; il s'ouvre à nous et nous découvre son épaisseur, soit un indice explicite, révélateur de sa consistance matérielle.

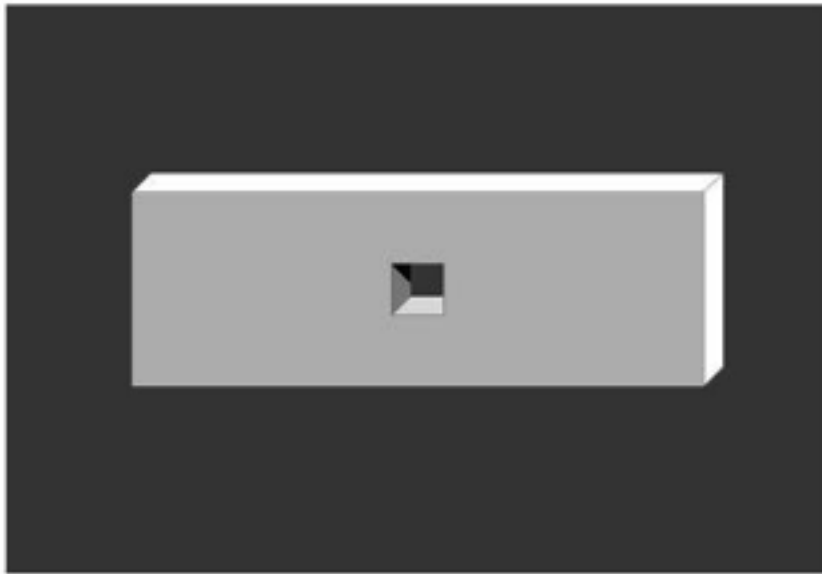


figure 2

Un mur dont nous ne connaissons que les arêtes et les surfaces laisse entièrement irrésolue la question de sa matérialité, de son poids¹⁰. Sa forme règne en triomphe et en exclusivité ! Un mur troué lève partiellement le voile sur l'impénétrabilité de la matière en dévoilant *son épaisseur qui en est un indice*. Voici l'une des lois paradoxales de l'architecture : l'enlèvement de matière révèle la matière (figure 2).

*

Au plus petit sera le volume du trou par rapport au volume global du mur, au plus lourd / compact celui-ci nous apparaîtra-t-il : le percement semble avoir réclamé un effort coûteux ; son agrandissement supposerait un franchissement du vide hors de portée sous la puissance du poids sus-jacent. *Au plus grand* sera le volume du

9. Le trou dont question ici ne se laisse réduire à la fenêtre, même s'il n'est pas incompatible, en certains cas, avec les fonctions que cette dernière permet d'accomplir. Voir à cet égard les importants travaux de G. WAJCMAN in « Fenêtre. Chroniques du regard et de l'intime », Verdier, Paris, 2004. Le trou dans le mur n'est pas ouverture d'une vue sur le monde, mais la manifestation proprement architecturale de l'énigme de la matière.

10. Faut-il dire à propos d'un mur qu'il est lourd ou plutôt compact ? C'est-à-dire refermé sur lui-même, impénétrable, sauf à s'y jeter corps et biens, comme dans un « trou noir » ?

trou (ou *au plus nombreux seront les trous*) par rapport au volume global du mur, au moins lourd / compact nous apparaîtra-t-il : le percement (les percements) ne suppose(nt) pas de reports de poids sus-jacents importants de part et d'autre du vide dégagé (des vides dégagés) – (figure 3).



figure 3

*

Le *volume* du vide ouvert dans le mur fonctionne par conséquent comme un indicateur de sa *puissance* matérielle qui vient s'ajouter à l'annonce cédée par l'*épaisseur*. Deux données sont dès lors actives qui avivent l'énigme de la muralité si une part de matière vient à manquer :

a. l'*épaisseur* du mur révélée par l'ouverture est un premier indice de sa consistance matérielle que nous pouvons appeler la *profondeur* de son impénétrabilité.

b. le *volume du vide* déployé par l'ouverture est un deuxième indice de sa consistance matérielle que nous pouvons appeler la *compacité* de son impénétrabilité.

*

La connaissance du mur s'établit par l'exposition de *rappports* :

a. l'épaisseur par *rappport* à la hauteur et à la longueur (soit la surface de l'élévation). Un mur, par exemple, de l. 300 cm x h. 200 cm x ép. 50 cm nous paraîtra épais (encombrant, doté d'une matérialité profonde). Un mur de l. 3000 cm x h. 2000 cm x ép. 50 cm ne nous paraîtra pas très épais ; l'apparence de sa forme et de ses surfaces (soit de ses élévations) le qualifiera davantage que son impénétrabilité. D'où il résulte qu'à épaisseur constante se composent des murs spécifiques quant à leurs hauteurs et longueurs, qualitativement éloignés les uns des autres eu égard à la *profondeur* de leur impénétrabilité. Et complémentaiement : il résulte qu'à hauteur et longueur constantes se composent des murs spécifiques quant à leurs épaisseurs, qualitativement éloignés les uns des autres eu égard à la *profondeur* de leur impénétrabilité.

b. le volume de l'ouverture par *rappport* au volume global du mur, rapport qui livre la connaissance de sa compacité. Une ouverture d'un vingtième du volume global du mur semblera d'avantage soumise à un effort qu'une ouverture d'un cinquième qui semble conférer au mur un accueil bienveillant du vide en son sein. D'où il résulte qu'à volume global constant se composent des murs spécifiques quant aux proportions des vides qu'ils accueillent, qualitativement éloignés les uns des autres eu égard à la *compacité* de leur impénétrabilité.

*

Nous sommes « plongés » dans les volumes vides des lieux disposés par l'architecture. Telle est une des conditions de l'*habiter*.

Le volume de la matière architecturée est impénétrable pour / par un corps. La forme donnée à la matière impénétrable (les arêtes et les surfaces) donne, dans un même jet, forme au vide où nous sommes immergés. Une décision formelle unique engage deux séries de volumes étrangers et opposés l'un à l'autre : elle dégage la forme de la matière impénétrable et, à la fois, elle articule la forme du vide où nous habitons.

La forme en architecture serait dès lors un principe de médiation : le trait commun au vide et au plein. Vide et plein peuvent-ils être architecturalement constitués au-dehors d'une instauration formelle qui s'appuie sur la géométrie? Il s'agirait, dès lors, d'une logique constitutive de nature ternaire :

- a. les formes (géométriques),
- b. les vides,
- c. les pleins.

Cependant, tout ceci n'est-il pas trop aristotélien à se déployer, sans prudence, sur le double arrière-fond « forme et matière » ?

Mais avons-nous les moyens d'échapper à notre destin « métaphysique » grec ?

*

Soit un trou dans un mur qui est « petit » (en deçà d'un certain rapport volume du trou / volume du mur). Sa propriété d'être « petit » tient en ceci qu'il ne rompt pas la continuité matérielle du mur, tout en y installant un manque. Le mur est dès lors *composé* : il y a des rapports qui décident de la forme globale du mur, d'autres qui disposent la forme locale de l'ouverture et il y a en outre des rapports qui lient le volume de l'ouverture au volume du mur. Mais le mur ne se laisse néanmoins pas *décomposer* en parties que l'on pourrait distinguer, séparer formellement l'une de l'autre¹¹. Une simple addition est en cause qui adjoint un manque à une forme pleine, opération qui s'appelle plus directement : une *soustraction*. Celle-ci, en supplément, nous ouvre à l'énigme matérielle du mur, en nous en livrant l'indice (soit : son épaisseur).

L'essentiel est ici : tant que la continuité globale du mur n'est pas rompue, il n'y a pas de véritables parties. La composition comme ouvrage qui vise l'accord des parties sous le règne d'une totalité souveraine n'est, dès lors, pas de mise.

Mais la composition, entendue plus largement, est néanmoins requise en ce cas d'espèce. Il convient de prendre décision quant à la situation de l'ouverture, et particulièrement quant à sa position selon la hauteur. Voici comment les enjeux se présentent (figure 4) :

a. le mur nous paraîtra d'autant plus lourd / compact que le manque est situé vers le bas,

b. le mur nous paraîtra d'autant moins lourd / compact que le manque est situé vers le haut.

Il y a une progression du poids du mur : le poids évalué en un point situé près de la crête du mur est nettement inférieur au poids évalué en un point proche de son pied. La matière s'empile sur elle-même avec une compacité qui régresse à mesure que l'élévation progresse. Les effets de la composition sont, à cet égard, compris entre deux portées majeures :

1) Pratiquer une ouverture près du pied du mur consiste à défaire une compacité matérielle plus importante qu'auprès de sa tête. Si le mur est capable d'y résister, s'il résiste à ce travail de sape, c'est que sa compacité matérielle est élevée.

2) Pratiquer une ouverture près de la tête du mur consiste à défaire une compacité matérielle qui n'est pas très élevée. Le mur ne démontre pas une capacité particulière à résister à un travail de sape.

Si le petit trou permet de donner accès à l'épaisseur du mur (soit : son indice), et de séjourner auprès de son énigme (qui est sa matérialité), par contre sa position qualifie l'intensité de l'impénétrabilité. Il s'avère ainsi que :

a. l'épaisseur de l'ouverture délivre une connaissance *extensive* de la matérialité du mur (appelée ici sa profondeur),

11. Sous quels rapports de mesures un trou est-il petit ou grand ? Quand un mur est-il continument composé (ouverture petite) ou, au contraire, quand est-il décomposé en parties (ouvertures grandes) contigües que la composition assemble ? La question appartient bien à la géométrie (la topologie ignore les sauts de mesure), objet critique de l'ouvrage de l'architecte, qui s'évalue en chaque cas.

b. la situation de l'ouverture délivre une connaissance *intensive* de la matérialité du mur (appelée ici sa compacité).

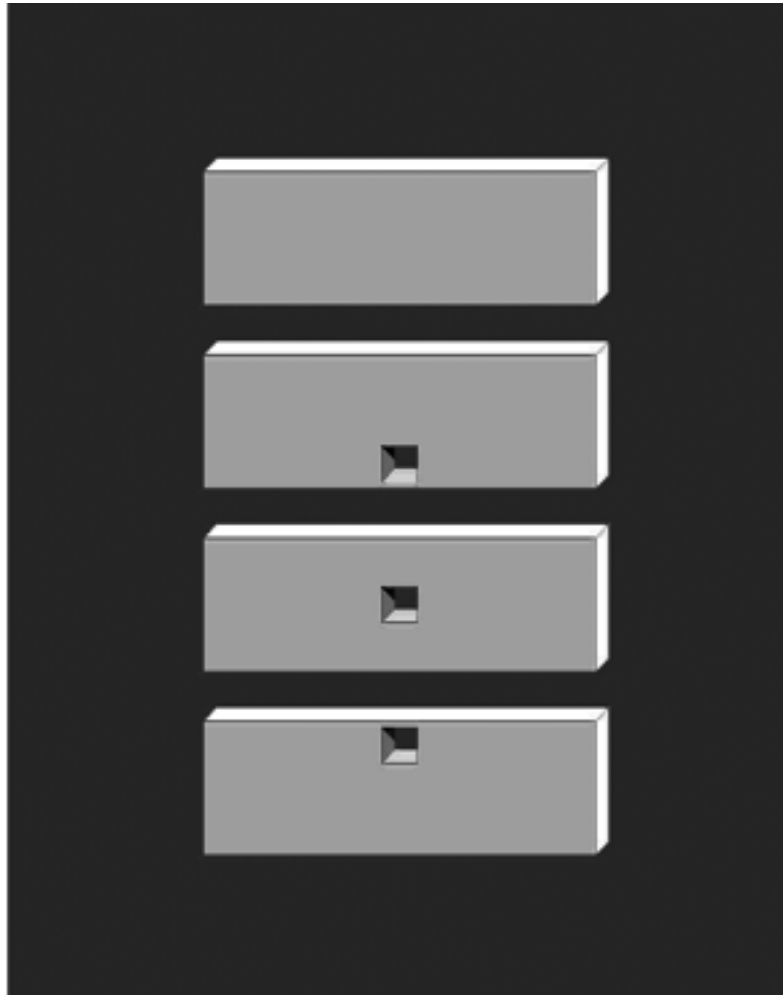


figure 4

*

Nous avons vu que la forme d'un mur (c'est-à-dire la performance qui permet d'en prendre connaissance ou de le composer par la mesure) est déterminée par ses arêtes périphériques qui, elles-mêmes, déterminent les surfaces de ses élévations. Il est important de se rappeler que la forme (arêtes et surfaces) n'existe pas matériellement quoiqu'elle se manifeste dans le visible. Il existe deux cas où la forme du mur, saisie dans sa globalité, est affectée par un déploiement de formes « en interne », autrement dit où la forme entière du mur est composée de parties qui le décomposent¹².

12. L'opération ne se laisse plus nommer ici soustraction comme dans la cas du « petit » trou où le mur demeure intègre et continu, mais bien division quand la forme du mur contient en son sein des formes indépendantes qui rompent son intégrité et sa continuité.

Ce sont les cas de :

- 1) l'agrandissement d'une ouverture au-delà d'un certain rapport volume de l'ouverture / volume global du mur ; ou de la multiplication des ouvertures.
- 2) la composition hétérogène de la matérialité du mur.

Dans ces deux cas, la forme qui détermine chacune des parties spécifiques (forme du / des trous ; forme du / des matières hétérogènes) va entrer en « concurrence » avec la forme globale du mur pour l'affecter et la diviser.

Un cas de développement progressif des deux processus est représenté en figure 5.

- 1) L'agrandissement d'une ouverture (ou la multiplication des ouvertures) :

- le volume vide de l'ouverture est dans un rapport tel avec le volume matériel du mur qu'il agit comme une forme « interne » (nous avons vu que la forme initiale du mur lui est donnée à partir de sa périphérie : arêtes + surfaces) qui l'affecte et le divise, le décompose / compose.

- le volume vide s'étend dans une mesure telle que, bien qu'il agisse toujours comme révélateur de l'énigme matérielle du mur (son épaisseur en est l'indice), il existe pour lui-même. S'il est encore révélateur de la matérialité du mur, il entre, en outre, en rapport avec le volume du mur, avec lequel il « compose » à titre égal. La forme globale et la forme interne sont les parties prenantes d'un accord (ou d'un désaccord : la dissonance est un cas particulier de composition) qui les surplombe tous deux.

- 2) la composition hétérogène de la matérialité du mur :

- le volume du mur se décompose et se divise en parties distinctes. Sa continuité globale est rompue pour se trouver disséminée en éléments internes.

- des éléments « tiers » apparaissent dont la forme (arêtes et surfaces) gouverne leur matérialité, sans bien sûr pouvoir l'épuiser. Le discontinu rivalise avec le continu : ce sont les pilastres, les bandeaux, les linteaux, les seuils, etc.

*

Nous pouvons connaître directement la forme du mur par la *vue* et la *mesure* de ses arêtes et de ses surfaces. La matière du mur (nous avons distingué : impénétrabilité / opacité et compacité) demeure une énigme qui nous sollicite parce que *la matière est l'impossible de la pensée et du langage : elle manifeste le règne de l'indifférence et de l'inconnaissable (l'innommable)*. La muralité renvoie à l'énigme générale de la matérialité et sans doute aussi à celle de la corporéité¹³ : corps de la terre, corps de chair, la question demeure.

13. « Le corps est matériel. Il est dense. Il est impénétrable. Si on le pénètre, on le disloque, on le troue, on le déchire. » In J-L NANCY, « Corpus », Editions Métailié, Paris, 2000 - 2006.

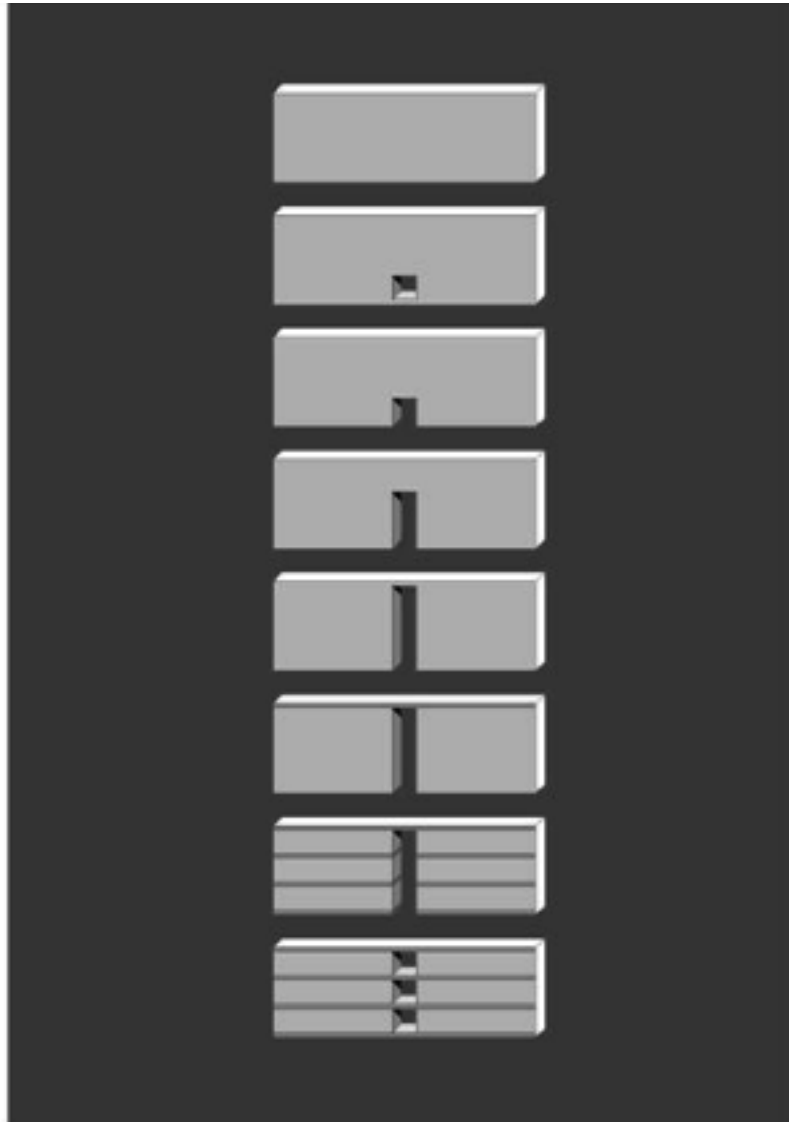


figure 5

Chaque arête, chaque surface peut être caractérisée – *de facto* – par un nombre, une mesure arithmétique de longueur ou d'étendue. Nous habitons un monde, une « culture » qui a développé simultanément une géométrie et une arithmétique. Nous ne pouvons nous en soustraire. Un « retour » aux situations proposées par le livre « Architecture sans architectes¹⁴ » est hors de portée, sauf de manière hallucinée, manière qui supposerait aussi bien un déni de notre propre histoire (notre « destin historial », dirait Heidegger).

Cette mesure pointée par un nombre, si elle est prise comme un fait isolé, est triviale : elle n'est pas suffisante pour constituer le mur. Nous avons vu que c'est le rapport entre plusieurs mesures qui instaure la particularité d'un mur (mesure des arêtes et des surfaces périphériques / mesure des arêtes et des surfaces des formes

14. B. RUDOFISKY, « Architecture sans architectes », Editions du Chêne, Paris, 1980.

internes sous l'espèce des ouvertures ou de matières hétérogènes). Il y a toujours un rapport à l'œuvre qu'on le veuille ou non. Il peut être, en généralité, quelconque dans sa situation arithmétique, *établi à l'intuition ou l'effet de décisions prises ailleurs* (par exemple, quand les prétendus faits technico-fonctionnels sont dominants). Mais sous la logique de composition, qui est celle où notre culture s'est engagée, le nombre qui considère le rapport ne peut être quelconque. Il correspond à une valeur, à une position parmi le multiple des nombres, il correspond à une situation qui soit remarquable.

Il y a deux grandes familles de rapport : les rapports rationnels ($1/2$, $1/3$, $1/4$, $1/5$, etc.) et les rapports irrationnels ($\sqrt{2}$, $\sqrt{3}$, ϕ , π , etc.). Les conjonctures de l'histoire ont opté pour l'une ou pour l'autre de ces familles.

Ce qui est mobilisé par le rapport en architecture, ce n'est pas la résolution numérique (son effectuation), comme $0,33333\dots$ pour $1/3$ ou $1,618033\dots$ pour le nombre d'or ϕ , mais le maintien de *la considération d'une différence remarquable entre deux mesures, différence qui est le produit d'une décision*.

Les mesures d'une situation composée sont marquées d'une différence et celle-ci n'est pas quelconque ou aléatoire : elle a été tranchée, coupée en un endroit précis et comment être le plus précis – sinon en appelant les nombres et les structures d'ordre où il s'articulent.

*

Les rapports irrationnels (qui n'arrivent à se conclure dans l'ordre des nombres entiers) produisent une nature d'énigme en supplément, celle de la dimension ouverte de l'*apeiron*, de l'inachevable, de l'infini. Cette instance énigmatique vient s'ajouter :

- à celle de la matière auprès de quoi nous habitons – peut-être y-a-t-il une connivence, une intimité entre ces deux instances énigmatiques ?

- à celle du vide où nous habitons – peut-être y-a-t-il une connivence, une intimité entre ces deux instances énigmatiques ?

*

La considération d'un rapport, n'est-ce pas *la forme donnée à la forme de la matière* ?

Il y a la forme *géométrique* donnée à la matière (du mur) par le déploiement des arêtes et des surfaces, et il y a la forme *arithmétique* donnée au déploiement des arêtes et surfaces par le biais de la considération de leur rapport. Il s'agit d'une forme constituante au second degré. La première *forme* tranche dans la matière en ouvrant son énigme : elle fait advenir la matière, elle la manifeste et à la fois s'en éloigne. La deuxième *forme* tranche les arêtes et les surfaces (soit le produit de la première *forme*), en creusant davantage l'énigme de la matière (opposée au nombre) et en ouvrant une nouvelle énigme, celle de la géométrie qui se laisse apercevoir à partir de la considération arithmétique.

L'énigme de la géométrie, dont le nombre est l'opérateur, se décline en quelques questions canoniques : « pourquoi y a-t-il des formes remarquables ? », « pourquoi y a-t-il des formes entières et néanmoins insaisissables comme la surface du cercle, sauf par π irrationnel ? », « pourquoi la diagonale du carré n'est-elle pas « entière » ? », alors que cercle et carré se constituent sur de l'entier, de l'Un.

La connaissance s'écarte de la matière pour la considérer à partir de la géométrie et, à mesure, l'énigme de la matière s'ouvre.

La connaissance s'écarte de la géométrie pour la considérer à partir du nombre et, à mesure, l'énigme de la géométrie s'ouvre et l'énigme de la matière se creuse.

On sait que certains mathématiciens contemporains tiennent la géométrie pour une étape révolue des mathématiques. Dépassée par le champ des nombres qui, seul, pourrait encore constituer un lieu de spéculation et d'avancées possibles : seraient-ce (encore) les effets lointains d'un platonisme naïf qui congédie la matière après l'avoir convoquée ?

*

Un trou permet de « pénétrer » ou, mieux, permet de mesurer l'énigme volumique de la matière du mur. Sans l'ouverture, on reste au-dehors à dévisager les épures du linéaire et du surfacique. Le trou *ouvre*, comme une grotte qui déchire le flanc de la montagne et nous laisse supposer qu'un accès à l'intimité du corps de la terre s'offre à nous, mais ce n'est que promesse où succombe l'imaginaire dont nous savons qu'il s'ingénie à différer l'impossibilité de conclure – en connaissance et en jouissance. L'élémentaire du mur, à quoi se livre l'ouvrage de l'architecte en ses tours et manœuvres pour nous permettre d'habiter, tient en cette *architectonique* (ailleurs, on dirait en cette écriture) de l'impossible.

laa

<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/lab/laa>

© Les Pages du laa
ISSN : 2593-2411